



Déclaration de la CGT-éduc'action Créteil

21 janvier 2012

Groupe de travail barèmes certifiés-agrégés

mouvement inter-académique 2012/2013

Le mouvement 2013 est toujours impacté par les 80 000 suppressions de poste du gouvernement précédent, impact très négatif sur les possibilités de mutation des collègues. Les 7 358 emplois créés à la rentrée 2013 ne sont pas à la hauteur des besoins. Les recrutements ne permettent même pas de rattraper le taux d'encadrement de 2011.

Les demandes de mutation inter-académique baissent encore (2954 participant contre 3068 participants en 2012, 3187 participants en 2011, 3196 en 2010 et même 3649 en 2009), alors même que les stagiaires représentent 18% des participants (537 stagiaires).

Seulement 10% des demandes concernent l'académie de Créteil et 63% concernent la province en premier vœu, hors région parisienne.. 50% des stagiaires font les vœux de changer d'académie. Notons que 24% concernent la seule académie de Paris.

Les conditions de travail ont été dégradées par les suppressions de poste effectuées dans une académie ne bénéficiant déjà pas des moyens nécessaires pour mener à bien les missions d'enseignement et de réussite de toutes et tous. La conséquence ? le manque d'attractivité d'une académie jugée difficile, dans une région où le coût de la vie et les difficultés à se loger se font cruellement sentir alors que le point d'indice est gelé.

Concernant les mutations vers les autres académies, les collègues doivent être informés sur les capacités d'accueil des académies pour lesquelles ils postulent. L'opacité dans laquelle le ministère maintient les personnels sur les soldes qui attestent des possibilités réelles d'entrée dans les académies, est préjudiciable aux enseignants qui veulent formuler leurs vœux. L'information du ministère est bien trop tardive.

Le mouvement inter-académique 2013 poursuit les logiques antérieures de déstabilisation du mouvement national de mutation et d'affectation. Nous continuons à exiger le retour à un mouvement national en un seul temps pour tout le second degré

En cette période de mutation, importante pour la suite de la carrière de bon nombre de collègues, la CGT éduc'action Créteil s'inquiète particulièrement du sort de certains personnels :

Celui des exclus de ce mouvement : les plus de 3 200 personnels non -titulaires enseignants, CPE et COP que compte l'académie. La loi du 12 mars 2012, avec 6 600 titularisations annoncées pour 37 000 contractuels dans l'Education nationale, est largement insuffisante. Un réel plan de titularisation reste à l'ordre du jour.

Celui de ceux pour qui c'est la première participation au mouvement, les stagiaires, qui, avec seulement 3h de décharge (pour celles et ceux qui ont eu cette décharge...), ont encore connu une entrée dans le métier catastrophique. Le déroulement du second

concours de juin 2013 et les emplois d'avenir enseignant tracent les contours d'une entrée dans le métier sous le signe de la précarité..

Celui de celle et ceux qui ne peuvent encore bénéficier de la bonification pour « enfant à charge » à égalité avec leur collègue hétérosexuelle. Nous avons, là, un exemple très concret des conséquences des discriminations que subissent les personnes LGBTI.

Pour les collègues de la filière ST2S, filière qui connaît une drastique réduction du nombre de division avec 13 lycées touchés dans l'académie. Ils sont soucieux de leur avenir, va-t-on leur demander par courrier, comme cela a été déjà fait, de se reconverter ?

Après le coup de force du rectorat qui a obligé les professeurs de professeurs de STI à changer de discipline, des questions subsistent quant au déroulement du mouvement. Selon quel critère seront traitées les mesures de cartes scolaires ? Seront prises en compte les nouvelles disciplines ou les disciplines de recrutement ? Nous refusons que l'arbitraire des chefs d'établissement intervienne dans le choix du personnel concerné .

La situation des TZR reste problématique. Rappelons qu'être TZR est souvent imposée, car obtenu à l'intra par extension. C'est donc une mission complètement dénaturée et qui n'est plus valorisée depuis 2004. Leurs conditions d'emploi s'aggravent d'année en année. La création de 115 emplois de remplacement est insuffisante. Nous craignons fortement que ces emplois soient réservés au admissible du concours exceptionnels. Précaires ils devront de plus affronter une situation professionnelle instable et difficile.

La CGT éduc'action Créteil mobilisera pour créer un rapport de force permettant de gagner une véritable politique au service de l'éducation et de ses personnel. Dans ce cadre elle participera à la journée de grève et de manifestation du 31 janvier avec toute la fonction publique. Elle est engagée pour réussir une mobilisation de monde de l'éducation en février.